

224C**0031** FR0004110310-FS0010

8 janvier 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ESI GROUP (Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 janvier 2024, la société Samson Rock Capital LLP (2 Stephen Street, Londres, W1T 1AN, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 janvier 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ESI GROUP et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution du nombre d'actions ESI GROUP détenues par assimilation.